



----- **Esprit Jardins** -----
26 et 27 Juin 2021

Abbaye de Barbery



Thury-Harcourt – Le Hom, Le 29 mars 2021

Village Exposants et Marché du terroir « Esprit Jardins »

Rendez-vous pour : « **Esprit Jardins** »

Fort d'une expérience reconnue de plus de 20 ans dans l'organisation d'évènements sportifs, culturels, historiques et festifs, Suisse Normande Tourisme a le plaisir de vous convier à ce tout nouveau festival qui aura lieu dans le site emblématique au passé chargé d'histoire : l'**Abbaye de Barbery** à Bretteville sur Laize (25 km au sud de Caen).

5000 visiteurs sont attendus sur ce site clos de murs qui sera, le temps d'un week-end, l'écrin d'Esprit Jardins.

Rendez-vous le Samedi 26 Juin 2021 de 10h à 20h et le dimanche 27 Juin 2021 de 10h à 18h30.

Pour cette première année, les 5 sens seront à l'honneur avec la création de jardins éphémères (voir dossier de présentation).

Un programme complet d'animations, de spectacles sera proposé tout au long de ce week-end.

Si vous souhaitez rejoindre ce bel évènement où interviendront des personnalités du monde des parcs et jardins, des arts, de la gastronomie ... alors n'hésitez-plus, inscrivez-vous et venez nous rejoindre !

Du fait du nombre important de demandes et du nombre de places limitées, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre inscription accompagnée de votre règlement au plus tard pour le **14 Mai 2021**.

Nous vous prions de trouver ci-dessous les conditions générales de participation.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.



Pour l'Organisation du Village exposants « Esprit Jardins »,

Laëtitia Dechaseaux



-----Esprit Jardins-----
26 et 27 Juin 2021
Abbaye de Barbery



Conditions générales de participation

I - CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER COMME EXPOSANT

Nous sollicitons des produits et créations autour de la thématique nature, environnement, jardin, terroir, décoration.

Nous n'acceptons pas :

- les marchands de merguez, de frites, de churros, de barbes à papa ...
- les commerçants de type fêtes foraines
- les marchands de confettis et de ballons

II – CANDIDATURES

- L'exposant fait acte de candidature en donnant tous les renseignements permettant de comprendre la nature de son activité. Il peut y adjoindre des photographies, son dossier de presse.
- Avoir déjà participé à des marchés ne constitue pas un critère de sélection. L'organisateur souhaite offrir au public une grande diversité et un renouvellement constant du Village exposant et du Marché du terroir de l'évènement « Esprit Jardins ».
- Après examen par l'organisateur, il est le seul habilité à retenir ou à ne pas retenir les candidatures.
- Les articles présentés dans le « Village exposants » doivent avoir un lien avec la thématique jardin/nature (ex : de la céramique avec des décors de fleurs, d'oiseaux ... des bonbons à base de plantes ...)

III – TARIFS

Le tarif de l'emplacement pour les deux jours a été fixé à :

- 80€ à 100 € pour un stand dans l'espace « Village exposants ». Pour un partage de stand, nous contacter.
- 1,80€ le m2 pour un stand nu dans l'espace « Foire aux plantes et décoration extérieure ». Minimum requis de 10m2. Les barnums ne sont pas acceptés en espace « Foire aux plantes et décoration extérieure ».

L'inscription deviendra définitive dès réception du paiement.

Ce tarif ne comprend pas les accessoires ni les décorations.

L'artisan ne pourra prétendre à aucun remboursement si son absence n'est pas justifiée (sauf cas de force majeure) ou intervient moins d'un mois avant le Marché d'Esprit Jardins.

IV - CONTRAT D'ENGAGEMENT DE L'EXPOSANT

Afin d'éviter tout malentendu, les inscriptions au Village exposant et au Marché du terroir « Esprit Jardins » devront être accompagnées des conditions générales de participation dûment signées pour servir ce que de droit.

Les conditions générales de participation devront être accompagnées du règlement par chèque de la somme demandée ainsi que d'une attestation d'assurance en cours de validité.



Esprit Jardins

26 et 27 Juin 2021

Abbaye de Barbery



UN ÉVÉNEMENT
SUISSE NORMANDE TOURISME

V - ACCUEIL ET HORAIRES

Le Village exposant et le Marché du terroir « Esprit Jardins » sera ouvert de 10h à 20h00 le samedi et de 10h à 18h30 le dimanche. Toute circulation est interdite à l'intérieur du site. L'installation du stand devra se faire le vendredi 25 juin entre 14h et 18h ou le samedi 26 juin entre 7h et 9h, (prévoir une brouette pour le transport). La fermeture du stand ne se fera qu'à partir de 20h le samedi et 18h30 le dimanche 27 juin.

- Aucune autorisation d'installation ne sera accordée le jour de l'ouverture du Village exposant et du Marché du terroir.
- Les exposants seront accueillis sur le site : Abbaye de Barbery 14220 Barbery.
- L'emplacement est déterminé par l'organisateur et communiqué à l'exposant à son arrivée. Le nombre d'emplacements est limité et est déterminé par l'organisateur. L'exposant ne peut donc pas en choisir un autre.
- Les emplacements se trouveront en extérieur, il est donc probable que certains emplacements soient en légère pente.
- Pour information, le site sera gardé dès le vendredi soir ; votre matériel restant sous votre responsabilité.

VI - PRÉSENTATION DES ÉTALAGES

L'exposant a toute liberté de réalisation de son étalage, à condition de respecter la thématique de l'évènement. Celui-ci devra être recouvert de tissus ou de matériaux naturels de façon à cacher toutes les structures métalliques ou plastiques. Il convient aussi d'exclure les enseignes publicitaires. L'organisateur se réserve le droit de les faire retirer pour non-respect du présent article.

- L'étiquetage doit être discret et non fluorescent.
- Possibilité d'accès à un branchement électrique mono dans le « Village exposants ». L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une installation de fortune et non conforme à la réglementation en vigueur. Toute demande électrique devra impérativement être faite avant le 14 Mai 2021, passé cette date l'organisateur ne pourra prendre en compte votre demande. Merci de nous préciser le matériel utilisé et la puissance nécessaire. Prévoir impérativement une rallonge.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser certains produits ou décorations qui risqueraient de dénaturer le Village exposant et le Marché du terroir « Esprit Jardins ».
- Nous vous rappelons que vous devrez vous munir de vos tables et chaises ainsi que de votre propre nappage et décorations.

VII - ASSURANCE ET GARANTIES

Les marchandises et le matériel exposés ne sont pas couverts par l'assurance de l'organisateur.

L'exposant est seul responsable de sa marchandise et de son matériel.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol.

Une attestation d'assurance sera à fournir pour toute inscription.

VIII - RESPECT DES CONDITIONS

L'organisateur est seul habilité à donner l'autorisation d'installation. Il sera chargé de faire respecter les articles de ces conditions générales de participation et à faire évacuer tout stand non-conforme ou qui ne correspond pas au descriptif donné dans les conditions générales de participation.

Avant et pendant « Esprit Jardins », Suisse Normande Tourisme sera disponible pour répondre à vos diverses questions d'organisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION*
Village Exposants et Marché du terroir « Esprit Jardins »
Du 26 au 27 Juin 2021

Merci de nous le retourner avant le 14 Mai 2021

NOM DU REPRESENTANT :

ETABLISSEMENT : Activité proposée :

Adresse complète :

CP et Ville :

Téléphone portable : Mail:.....@.....

Site web :

Souhaite réserver (sous réserve de disponibilités) :

Emplacement à 100 € pour le week-end - Dans l'espace « Village exposants » :

Emplacement sous tonnelle 3x3m. Pour un partage de stand, nous contacter.

IMPERATIF : merci de prévoir tables, chaises, nappage et décorations.

Electricité sur demande : matériel et puissance concernée (retour impératif avant le 14 Mai) :

Emplacement Adhérent Suisse Normande Tourisme à 80 € pour le week-end - Dans l'espace « Village exposants » :

Emplacement seul sous tonnelle 3x3m.

IMPERATIF : merci de prévoir tables, chaises, nappage et décorations.

Electricité sur demande : matériel et puissance concernée (retour impératif avant le 14 Mai) :

Emplacement nu à 1,80 € le m2 (minimum requis : 10m2) pour le week-end - - Dans l'espace « Foire aux plantes et décoration extérieure » :

Je souhaite un emplacement de :

..... m de long x 4m de large soit m2 x 1,80€ =€

..... m de long x 5m de large soit m2 x 1,80€ =€

..... m de long x 8m de large soit m2 x 1,80€ =€

Pas d'électricité. Les barnums ne sont pas acceptés.

IMPERATIF : merci de prévoir tables, chaises, nappage et décorations.

Signature obligatoire :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation
et m'engage à respecter rigoureusement les conditions de participation mentionnées.

Bon pour accord le/...../.....

***Votre inscription ne sera définitive qu'à réception de ce bulletin dûment rempli accompagné de vos :
Règlement complet par chèque à l'ordre de l'OTSNS et attestation d'assurance en cours de validité.**

Adresse :

Suisse Normande Tourisme
Esprit Jardins
2 Place Saint Sauveur - Thury-Harcourt
14220 LE HOM
T. 02.31.79.70.45